



Commune  
de  
Rubrouck

59285

Tél. 03 28 43 03 83  
Fax 03 28 43 05 67

Le 22 janvier 2021 à 20 heures, en Mairie, s'est réuni le conseil municipal sous la présidence de Monsieur Luc EVERAERE, Maire.

**Présents :**

- L. EVERAERE, Maire  
- D. DEWYNTER, P. LICOUR, K. NEFFE, C. BECK, adjoints  
- L. BOUCKAERT, A. DEBRUYNE, F. DEKEISTER, B. FOULON, A. IOOS, G. LANGLOIS, P. NOVELLE, V. POLLET, JC. PONSIN, conseillers municipaux,

**Excusé(s) :** O. WIART.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de conseillers municipaux présents : 14

Date de la convocation : 15 janvier 2021

### **1) Approbation du compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 20 novembre 2020.**

### **2) Autorisation d'ouverture de crédits**

A l'unanimité, le conseil autorise Monsieur le Maire à procéder à des ouvertures de crédits au niveau des dépenses d'investissement en attendant le vote du budget 2021, ceci pouvant se faire légalement dans la limite du quart des crédits ouverts dans le budget précédent.

### **3) Budgétisation des compétences transmises au SIECF et à Noréade**

Le conseil municipal a décidé d'adhérer aux compétences électricité, télécommunications, gaz et éclairage public (investissement) du SIECF. La cotisation par habitant pour l'électricité passe de 3.50€ à 3.60€ (3 438€) et celle pour les télécommunications est inchangée à 1.50€/hab (1 432.50€).

Elle a aussi confié la compétence Défense Extérieure Contre l'Incendie au Siden Sian, contre une participation de 5€ par habitant (montant totale de 4 775€).

Ces participations peuvent être soit prévues au budget de la commune et inscrites au chapitre 65, soit prélevées par l'impôt directement auprès du contribuable (répartie sur la taxe foncière et la taxe d'habitation). A l'unanimité, le conseil décide de continuer à budgétiser ces cotisations.

### **4) Renouvellement de l'adhésion à Village Patrimoine**

Le label "Village Patrimoine" a été créé en 2003. Il vise à valoriser et préserver les patrimoines des villages remarquables en proposant un circuit touristique. Ce label, qui met au cœur du projet les communes et leurs habitants, propose aux visiteurs de s'abandonner à la découverte des richesses et histoires locales. L'association Guillaume de Rubrouck reste porteuse de la démarche. Antoine CWYNAR, Michel DESCHODT et Pascal LICOUR ont rédigé le dossier de candidature qui sera soumis à l'analyse d'un jury. Le conseil municipal accepte à l'unanimité de déposer le dossier.

### **5) Renouvellement de la convention avec la SPA de Méteren**

Pour répondre à l'obligation de contrôle de la divagation des animaux errants du Maire, il est proposé de renouveler la convention de capture avec la SPA de Méteren. La première fut signée en 2015 pour 0.67€/habitant. Le tarif a progressivement évolué depuis et cette année, il est fixé à 0.80 HT cette année. La SPA est aussi soumise à la TVA en 2021, ce qui fait augmenter le tarif à 0.96€ TTC.

Le conseil accepte (5 abstentions, 9 pour) d'autoriser le Maire à s'engager avec la SPA Vallée de la Lys.

### **6) Convention d'entretien du marquage horizontal des voies par le Département**

Le Département propose de continuer de prendre en charge le marquage horizontal le long des routes départementales en agglomération afin d'offrir une meilleure lisibilité de la route par les usagers. A l'unanimité, le conseil autorise la signature de cette convention.

## **7) Eclairage du parking de l'aire de loisirs et de son accès**

Dans le cadre de l'aménagement de l'aire de loisirs, reste à réaliser l'éclairage de cette zone.

Le SIECF a été missionné et la mise en place de 3 lanternes (deux sur mat et 1 sur pignon) coûterait 9 766.80€. Le conseil décide à l'unanimité de budgétiser (et non fiscaliser) cette dépense et de demander l'étalement de la dépense sur 5 années.

## **8) Exercice budgétaire 2020**

En 2020, les travaux de réparation urgents de l'église se sont terminés en début d'année. Il y a lieu de penser à ceux qui subsistent. Notre maître d'œuvre avait identifié plusieurs interventions : la tour et la chaufferie, le chevet et la sacristie, la nef, côtés Nord et Sud.

Si on se tient à ce que l'on voit le plus, à savoir la tour, à ce qui est le plus dangereux (la tour, sa balustrade, la chaufferie, certaines parties de voute lambrissée) et ce qui semble le plus urgent (toujours la tour et la chaufferie), les travaux pourraient atteindre 800 000€ HT (sur un total de 2 500 000€). Ce type de dossier peut commencer à se monter en 2021 pour publier le marché public et obtenir les financements et se réaliser sur plusieurs exercices. Si les financements peuvent toujours atteindre les 80%, il serait opportun d'augmenter l'enveloppe des travaux.

Les autres dépenses en investissement ont été les travaux de voirie et de réseaux (aire de loisirs, ralentisseurs, 49 000€) et l'aménagement de l'école route de Broxeele (20 000€). Jusqu'à 14 enfants dorment chaque jour dans le dortoir agrandi et entre 20 et 30 enfants sont gardés en périscolaire.

La grandeur de la nouvelle salle a permis de maintenir la garderie ouverte, l'ancienne n'aurait pas pu nous permettre de respecter les mesures sanitaires.

En fonctionnement, avec des recettes stables, les dépenses l'ont été également : baisse des charges à caractère général (-3%), augmentation très raisonnée des frais de personnel (+0.8%). On peut estimer le coût de la crise sanitaire à : 7 000€ de fournitures diverses (masques, produits d'hygiène et d'entretien) et 10 000€ de baisse de recettes liées au confinement et ses conséquences sur les accueils de loisirs (les frais de personnel étant fixes).

Pour 2021 maintenant, une première demande de subvention a été faite pour le trottoir route de Bourbourg (Etat-DETR), une deuxième est en préparation auprès de la Région et nous sommes dans l'attente du dispositif ADVB du Département.

Il y aura aussi l'éclairage de l'aire de loisirs, l'acquisition de matériel informatique pour l'école (subventionné à 50%), l'amélioration acoustique de la salle des fêtes (subventionnée à 50%), la fascine fichaux straete (mais tous les matériaux ont été achetés en 2020) et l'acquisition du terrain d'assise.

En fonctionnement maintenant, les recettes seront stables, voire légèrement en baisse. Au mois de juillet se termine le contrat de Thomas Réveillon. Sa volonté est de continuer à travailler pour la commune. Il faudra se positionner sur la création ou pas d'un poste à mi-temps.

Il est enfin rappelé que fin mai s'arrête le prêt renégocié de l'aménagement de la mairie et qu'il ne faut plus rembourser le SIECF pour l'éclairage public et l'enfouissement des réseaux du centre du village. Cela représente une économie de 42 000€ pour 2021.

## **Questions et Informations Diverses.**

La population totale rubrouckoise au 1<sup>er</sup> janvier 2021 est de 955 habitants (957 en 2020).

Des Rubrouckois demandent à ce que le centre de loisirs estival débute à 8h30, et non 9h. Ils soumettent également le choix d'un autre prestataire pour la cantine. Si le conseil décide de ne pas augmenter les plages horaires de l'accueil estival (trop peu d'enfants fréquentent le péricentre du matin), il sera étudié la question du prestataire pour la cantine.

Comme à la cantine, il sera mis en place un système de croix et de sanctions à la garderie à partir de février.

La maison voisine de l'école route de Broxeele est en vente et ses propriétaires questionnent la mairie sur l'opportunité qu'elle aurait de l'acheter. N'y voyant pas l'intérêt de la commune, le conseil décline l'offre.

La SARL Bollengier a déposé un permis de construire pour un bâtiment d'élevage porcin situé naegel straete. Il s'agit de donner plus d'espace au bétail afin d'obtenir un label rouge et aucunement une augmentation du nombre d'animaux.

La demande de reconnaissance de catastrophe naturelle a été déposée le 17 décembre. Elle a été réceptionnée par la sous-préfecture et sera transmise prochainement au Ministère de l'Intérieur.

La collecte par les écoliers de denrées, à destination de la banque alimentaire s'établit à 30kg, contre 58kg l'année dernière.

A la demande de conseillers, Noréade sera questionné pour connaître la date de raccordement des maisons au tout à l'égout.

Les conseillers déplorent aussi le stationnement permanent et gênant qui se produit près de la cantine.

14 rats musqués ont été piégés par l'USAN en 2020.

M Drecq, habitant Wimereux, a donné à la commune une photo originale de l'inauguration du Monuments aux Morts de Rubrouck. Il en a été remercié.

Des clichés du village ont été commandés à une société qui prend des photos d'un hélicoptère. Un grand format est suspendu dans le secrétariat.

Les Clowns de l'Espoir ont fait parvenir une demande de subvention.

La plantation des arbres de naissance aura lieu le 7 mars.

Date du prochain conseil : le vendredi 26 mars.

La séance est levée à 21 h 45.